

Le point sur...

Le lancement de la plate-forme « France-Volontaires » (Paris, 1^{er} octobre 2009)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

■ Les membres

A ce jour, 39 associations ont adhéré à la Charte commune aux volontaires internationaux d'échanges et de solidarité et ont signé la Convention Cadre de partenariat avec le MAEE

■ Objectifs

Parmi les huit chantiers pour l'Afrique, lancés le 19 juin 2008, par Alain Joyandet, Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, figurait le triplement de la présence sur le terrain des volontaires français de solidarité internationale, d'ici 2012.

France-Volontaires a pour mission de rendre le volontariat de solidarité internationale plus simple et plus attractif.

■ Résultats

France-Volontaires regroupe toutes les informations jusqu'à présent dispersées entre diverses associations et facilite la mise en relation des organismes concernés avec tous ceux qui veulent s'engager. Elle dispose d'un site Internet et d'un numéro Azur.

- www.france-volontaires.org
- 0 811 06 10 10.

■ **La plate-forme France-Volontaires** a été officiellement lancée le 1^{er} octobre 2009 par le Premier ministre François Fillon, en présence d'Alain Joyandet, Secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie et de Martin Hirsch, Haut-Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, Haut-Commissaire à la Jeunesse.

Devant 300 personnes, anciens et futurs volontaires ainsi que les représentants des associations signataires, le Premier ministre a rappelé la **vocation d'humanisme, de générosité et de solidarité internationale de la France**. Il a salué l'engagement des volontaires et celui des organisations non gouvernementales, qui incarnent cet esprit de solidarité et refusent un monde dominé par l'indifférence et l'égoïsme.

Il a ensuite défini le rôle de la plate-forme France-Volontaires dont la mission est, en facilitant l'accès de chacun à l'information, de **renforcer le Volontariat international d'échange et de solidarité**.

Ce qu'il faut savoir

- *Le volontariat de solidarité témoigne d'une relation active entre l'État, les associations de jeunesse et les ONG, au service des objectifs partagés de développement et de lutte contre la pauvreté. **Plus de 4500 volontaires s'engagent chaque année, pour participer à des programmes de coopération au plus près des réalités et des besoins des pays du Sud.***
- *L'objectif, rappelé par Alain Joyandet à la suite du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), vise à **tripler le nombre de volontaires (15 000) à l'horizon 2012**, en accompagnant mieux cette démarche d'aide au développement et en favorisant notamment la mobilisation des « **seniors** ».*
- *Cette montée en puissance du volontariat de solidarité internationale s'inscrit, également, dans le cadre du **projet de Service Civique**, récemment annoncé par le Président de la République.*
- *Sa dimension internationale avait été soulignée au cours de la récente conférence des ambassadeurs, lors de la session « agir au service du progrès économique et social : la mobilisation du service civil » conduite par Bernard Kouchner, Alain Joyandet et Martin Hirsch.*



Le lancement de la plate-forme « France-Volontaires » (Paris, 1^{er} octobre 2009)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

■ En juin, lors du Comité interministériel de la coopération et du développement (CICID), le Premier ministre a réaffirmé la **volonté de la France d'être exemplaire dans la mise en œuvre des décisions prises par le G20 en faveur des pays en développement touchés par la crise** et a posé pour principe que l'effort d'aide publique au développement de la France serait maintenue en dépit d'un contexte budgétaire difficile.

Le constat d'une disponibilité croissante de nos concitoyens à s'engager dans des missions de solidarité internationale et d'une hausse parallèle des besoins exprimés par les partenaires du Sud a conduit Alain Joyandet à lancer, en juin 2008, un programme de renforcement du volontariat international. Le CICID a confirmé l'objectif de triplement du nombre annuel de « volontaires internationaux d'échanges et de solidarité ». Ce projet porte l'ambition **d'associer davantage le citoyen à la politique de développement et de soutenir les initiatives de la société civile**. Il s'inscrit pleinement dans l'objectif de relance d'un Service civique et de valorisation des formes d'engagement solidaire et citoyen.

■ Des travaux ont permis d'envisager un développement, en qualité et quantité, des « **Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité** » (VIES), nouvelle entité incluant le volontariat de

solidarité internationale mais aussi différentes formes d'engagement solidaire à l'international (chantiers et échanges de jeunes, missions de seniors, volontariat court...). Un groupe de travail (État et associations) a précisé le périmètre de ces VIES et élaboré une **charte commune des valeurs et engagements** à tous ces volontaires :

- le respect des droits, des cultures, des besoins, en un mot le **respect de la dignité humaine**, égale et inaliénable, des peuples à la rencontre desquels les volontaires partiront
- la nécessité du **partenariat** et de la **réciprocité** entre les acteurs du Sud et les acteurs du Nord dans la mise en place des projets de développement
- la **valorisation de l'implication** libre et responsable des volontaires qui doivent trouver, à leur retour en France, la reconnaissance de leur engagement

■ **De nouvelles pistes de partenariat** sont actuellement explorées entre les associations, les collectivités locales, les entreprises et le mécénat privé. Ainsi que l'a rappelé le CICID, l'action internationale en matière de traitement des questions globales, du développement et plus généralement des enjeux de la mondialisation n'est pas que l'affaire des États ; elle concerne le citoyen et est portée par l'engagement de la société civile.

France-Volontaires a pour mission de fédérer les aides, labelliser les projets et promouvoir les différentes formes de volontariat, avec le soutien de l'État. Une convention cadre de partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et les associations ayant adhéré à la charte des Volontaires internationaux d'échange et de solidarité fixe les engagements de l'État et des associations. Elle figure sur le site de France-Volontaires :

www.france-volontaires.org

■ Associations signataires

- ACF ■ AFVP ■ Agence pour l'éducation par le sport ■ AGIRabcd ■ Architectes de l'urgence ■ AS-MAE ■ ATD – Quart monde ■ AVSF ■ CEFODE ■ CEMEA ■ COTRAVAUX ■ DCC ■ DEFAP ■ DSF ■ ECTI ■ EED ■ EEDF ■ EGEE ■ EMDH ■ EMI ■ Fédération Léo Lagrange ■ FIDESCO ■ Fondation d'Auteuil ■ Francas ■ GER ■ GREF ■ GRET ■ Handicap International ■ Ligue de l'enseignement ■ MDM ■ OTECI ■ Planet finance ■ Planète Enfants ■ Samu social international ■ Santé Sud ■ SCD ■ SGF ■ SIPAR ■ UNMFREO

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Mission des relations avec la société civile

Contact : Claude-Emma Guillaumin-Azem : claud-emma.guillaumin-azem@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention CS 91533 - 75732 Paris Cedex 15

